

Rapport 2013 de la Commission du Social de l'ORTRA

Cette année, en commission du social ont été abordé les sujets suivants :

- Réflexion autour de la professionnalisation de certaines fonctions telles que : experts, FPP, commissaires
- Elaboration d'un répertoire de bonnes pratiques d'encadrement des apprentis
- Difficultés et retards dans le traitement des dossiers de VAE, dus à la lenteur des paiements des expertises, de la modeste rémunération et des questions liées à la méthodologie. L'OFPC s'est engagé à régler cette situation.
- Harmonisation en ce qui concerne les demandes d'extraits de casier judiciaire, jusqu'à présent au bon vouloir de l'employeur.
- Projet de l'introduction de la maturité professionnelle santé-social intégrée au CFC en trois ans. Jusqu'ici, existait en post CFC (durée 1 an). Elle pourrait être envisagée dès la rentrée 2015.

Nous avons également la charge de nommer les experts et les commissaires après étude de leurs dossiers de candidatures.

Cette année, suite à la démission de Mme Durnat en tant que cheffe-experte, nous avons voté la nomination de Mmes Feller et Guérand à sa succession.